

10 oct 2022 -16:37

L'Institut se constitue partie civile dans une affaire de revenge porn

Bruxelles, le 10 octobre 2022 - Un homme a comparu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel d'Anvers pour répondre à des accusations, entre autres, de diffusion non consentie d'images à caractère sexuel, d'extorsion, de harcèlement, de viol et d'atteinte à l'intégrité sexuelle. L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes soutient les victimes.

L'homme a contacté plusieurs femmes grâce à un faux profil sur Tinder et Snapchat. Il aurait trompé et extorqué plusieurs femmes en vue d'obtenir des images à caractère sexuel. Une fois en possession des images, il a menacé de les diffuser dans le but d'obtenir des images plus explicites encore.

Le parquet a décidé de convoquer l'homme devant le tribunal correctionnel. Les chefs d'accusation sont les suivants : diffusion non consentie d'images à caractère sexuel, extorsion, harcèlement, viol, atteinte à l'intégrité sexuelle et faux en informatique. Le parquet a identifié plus de vingt victimes, dont certaines se sont portées parties civiles, avec l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

La (menace de) diffusion non consentie d'images à caractère sexuel est une problématique courante. Depuis le 1er juillet 2020, l'Institut est compétent pour assister les victimes de ces actes. Les victimes peuvent trouver des informations sur le [site web de l'Institut](#), qui propose aussi un manuel expliquant comment supprimer les images sur internet. Les victimes peuvent également contacter l'Institut pour obtenir un soutien juridique.

Tant que la procédure est en cours, l'Institut ne souhaite pas s'exprimer dans la presse, afin de préserver la sérénité du procès.

Contact presse
Véronique De Baets
Tél. : 0479 25 04 41

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale indépendante qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité fondée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.

Toute personne, victime de discrimination fondée sur le sexe, peut s'informer sur ses droits ou déposer plainte gratuitement et en toute confidentialité auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes via le numéro vert 0800/12.800 ou via son site internet <http://igvm-iefh.belgium.be>.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Contact de presse
+32 2 233 40 34
veronique.debaets@iefh.belgique.be

Liesbet Vanhollebeke
Experte en communication
+32 233 41 75
liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be